

C. CWS 170

Le 31 mars 2023

Objet : Désignation d'experts pour l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique

Madame,
Monsieur,

À sa dixième session, tenue en novembre 2022, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) est convenu de créer la nouvelle tâche suivante :

“Tâche n° 65 : Établir une proposition de recommandations concernant le format des paquets de données pour l'échange électronique des documents de priorité et des copies certifiées conformes pour les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels.”

Le CWS a confié cette tâche à l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique et a prié le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété industrielle à désigner des experts compétents pour intégrer l'équipe d'experts (voir le paragraphe 25 du document CWS/10/22).

Si votre office ou votre organisation souhaite participer aux travaux de cette équipe d'experts, je vous saurais gré d'envoyer les renseignements concernant vos représentants au Bureau international à l'adresse cws.mail@wipo.int, avant le 28 avril 2023. Veuillez vous rapporter à l'annexe ci-jointe pour davantage de précisions. Je vous saurais gré de bien vouloir mentionner la référence de la présente circulaire dans toute correspondance.

./.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Ken-Ichiro Natsume
Sous-directeur général
Secteur de l'infrastructure et des plateformes

Annexe de la circulaire C. CWS 170

Afin de prendre part aux discussions des équipes d'experts sur la plateforme Wiki de l'OMPI, la personne (représentant) désignée par son office ou par son organisation pour participer à l'équipe d'experts devra disposer d'un compte d'utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI.

Si le représentant n'a pas de compte, il peut en créer un à l'adresse <https://www3.wipo.int/wipoaccounts/usercenter/public/register.jsf>, puis le valider en suivant les instructions reçues par courrier électronique.

Lors de la validation du compte, elle sera invitée à créer un nom d'utilisateur qui lui permettra d'accéder à l'espace Wiki. Il est recommandé de faire précéder le nom d'utilisateur du code ST.3 de l'OMPI correspondant, suivi d'un trait d'union (par exemple, ca-jsmith).

Afin de s'assurer que le compte a bien été créé, les membres de l'équipe d'experts devront se connecter à la page Wiki de l'OMPI à l'adresse <https://www3.wipo.int/confluence> (en cliquant sur "Connexion" dans le coin supérieur droit et en saisissant leur nom d'utilisateur et leur mot de passe).

Une fois le compte créé, prière de faire parvenir au Bureau international, à l'adresse cws.mail@wipo.int:

- nom de l'office ou de l'organisation;
- nom, prénom (Mme ou M.);
- poste occupé au sein de l'office ou de l'organisation;
- nom d'utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI (nom d'utilisateur créé en suivant les instructions indiquées ci-dessus); et
- adresse électronique utilisée lors de la création du compte auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI.

Dès que le Bureau international aura traité les renseignements susmentionnés, les personnes désignées recevront une notification leur indiquant qu'elles peuvent accéder à l'espace Wiki de l'équipe d'experts.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au Bureau international, à l'adresse cws.mail@wipo.int.

[Fin de l'annexe et du document]